

Amicale du C.I.S. des Couloirs

Président : **GRENARD Raphaël**

Chef de Centre : **PERRIER-CORNET Alexandre, Adjudant Chef**

Le CIS LES COULOIRS compte 12 sapeurs-pompier actifs et l'Amicale compte 16 anciens.

Sur l'année 20145, le CIS LES COULOIRS a fait 30 interventions dont 76 % de secours à personnes, 15 % d'incendie et 9 % d'opérations diverses.

Cette année encore, le Centre de Secours est intervenu sur des interventions marquants comme des accidents de la circulation, des sauvetages d'animaux et de multiples secours aux victimes pour des urgences vitales.

Comme l'an passé, nous continuons notre campagne de recrutement. Nous avons besoin de 4 sapeurs-pompier supplémentaires pour compléter l'effectif. N'hésitez pas à joindre le Lieutenant PERRIER-CORNET Alexandre au 06.89.37.14.36 si vous êtes intéressés.

Du côté sportif, le centre a été bien représenté au niveau départemental, notamment au cross départemental qui a eu lieu à Morbier le 17 octobre 2015 : Cédric MERMET 3° Senior, Thomas GRENARD 6° Senior, MERMET Emmanuel 4° Vétéran 1, Coraline VINCENT 14° Senior fille, et Elodie GRANDCLEMENT 15° Senior fille. Cédric et Emmanuel sont sélectionnés pour le cross national à Fontainebleau le 19 mars 2016.

L'Amicale des pompier a organisé son souper dansant aux Bouchoux le 18 avril 2015 avec 130 convives.

Le concours de pétanque a été organisé le 20 juin 2015 avec 16 doublettes, 52 repas ont été servis en soirée.

L'Amicale se charge de la vente des brioches pour l'ADAPEI sur les deux villages ainsi que de la vente des œillets pour le 11 novembre au profit de l'ONAC. Le Téléthon sera organisé le 07 décembre 2015 avec la prise en charge des repas à la caserne ainsi que la sécurité de la marche.

Si des anciens sapeurs-pompier veulent faire partis de l'Amicale, n'hésitez pas à contacter le Président de l'Amicale Raphaël GRENARD au 03.84.42.72.87.

Quelques dates à retenir concernant les manifestations 2016 :

– Assemblée Générale du CIS et de l'Amicale : 12 mars 2016

– Souper dansant aux Bouchoux : 16 avril 2016

L'assemblée des membres de l'Amicale et des pompier actifs vous remercient pour votre accueil lors de la tournée des calendriers.

L'Amicale et le Centre du CIS LES COULOIRS vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016 et surtout une bonne santé à tous.

LE LIEUTENANT, A.PERRIER-CORNET
LE PRÉSIDENT, R.GRENARD

Etat civil

Mariage :

• • •
Olivier TABAC et
Marie-Christine VITURET
le 24 octobre 2015

Décès :

• • •
Jean-Marie DURAFFOURG,
le 9 octobre 2015
à La Pesse

Reconnaissance :

• • •
MAGLIO / HOLLEY

Le calendrier

Championnat de France
U16 ski de fond

Les 9 & 10 janvier
Les meilleurs cadets s'affrontent
pendant deux jours à La Pesse.

• • • • •

Vœux du Conseil Municipal

Le vendredi 15 janvier à 18h30,
salle communale

• • • • •

Repas des Aînés

Le samedi 16 janvier à midi,
chez Burdet

• • • • •

A.G. Extraordinaire
de l'U.S. La Pesse

Le 22 janvier

• • • • •

Course des Belles Combes

Dimanche 24 janvier

• • • • •

Réunion du
Comité des fêtes

Le 29 janvier

• • • • •

Soirée au Relais des skieurs

Le vendredi 4 février, projection
d'une vidéo réalisée dans le cadre
des rencontres citoyennes
(témoignages d'anciens)
et inauguration sur le thème
« cuisine de nos grand-mères »

• • • • •

Bissextyle

Le 17 février

• • • • •

Concert de flûte et violon

Jeudi 18 février, à l'église

L'«R» de La Pesse

Décembre 2015 - n°

34

Le mot du maire

Le trouble et la paix

Quel Pesserand, quelle Pesserande n'a pas été perturbé ce mois de novembre par les événements d'une rare intensité dramatique qui se sont déroulés à Paris ?

Lequel d'entre nous n'aurait pas été ému et troublé au plus profond de lui-même devant des faits aussi graves qu'incompréhensibles ?

Chacun d'entre nous cherche une explication à l'inimaginable, un réconfort, sachant qu'il n'y aura jamais aucune justification ni alibi possible aux crimes des innocents.

Paris est loin de La Pesse. Cette évidence suffit-elle à nous rassurer ? J'en doute.

S'il faut comparer nos genres de vie, et j'invite chaque citoyen de notre commune à le faire, nous concluons à la chance et au bonheur de vivre dans la paix d'un village comme il en existe des milliers en France.

Nous faisons tous les jours la preuve que la paix entre individus de sensibilités et convictions différentes est possible dans notre micro société montagnarde. Nos personnalités se distinguent de l'un à l'autre, nos soucis

quelques fois se partagent, nos impatiences se tempèrent, notre gaieté se diffuse parfois et se transmet de l'un à l'autre au gré des rencontres spontanées ou organisées.

Serions-nous un modèle du vivre ensemble malgré nos différences et nos attentes au quotidien ?

Nous voici donc à mesurer notre bonheur à l'aulne du malheur que nous savons si lointain et si proche à la fois.

Le trouble de nos émotions, de nos consciences ne nous a guère quitté en cette fin d'automne où le battage médiatique a dramatisé des élections qui ne devaient donner lieu qu'à des choix citoyens éclairés très sereins et raisonnés.

Faut-il en déduire que le trouble qui nous habite serait donc lié tant au présent qu'à l'avenir ?

Pour l'avenir de notre commune, là encore la sérénité s'impose ; les projets sont conditionnés par la dimension financière de nos dettes.

Soyons heureux que notre paix ne soit troublée que par la divagation des chiens, les chutes de neige très aléatoires, les nids de poule d'une voirie qui souffre et combien d'autres sujets qui savent nous mettre de mauvaise humeur.

La sagesse qui habite notre population est bel et bien un trésor qui nous permet de séparer le futile de l'important.

Pour nous conforter dans nos choix de vie et nos pratiques conviviales, il suffit parfois de gestes très simples, comme partager un verre et un moment avec l'ami de hasard ou de toujours au Relais des Skieurs qui vient d'ouvrir ses portes sous la gestion de « La Tour Bière », une Sarl bien locale.

Loin du tumulte et des fracas du monde, savourons la paix que nous vivons dans notre cadre protecteur que l'on partage en dépassant nos petits tracas du moment.

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année : souhaitons-la, pour tous, fraternelle et chaleureuse.

FRANCIS MORICHEAU

Un nouveau perchman
au téléski du Crêt

Après deux saisons hivernales, Benjamin passe le relais à Victor...
Malgré un début prometteur fin novembre, Victor doit attendre les prochaines chutes de neige pour reprendre du service. Nous le verrons cet hiver s'activer sur le téléski du village.

FÊTE de la PESSE en DANGER de DISPARITION ! Car nous avons besoin de nouvelles volontés.

CRÉATION d'un Comité des Fêtes ou PAS ? Nous vous invitons à PARTICIPER pour en débattre et trouver des SOLUTIONS lors de la RÉUNION du VENDREDI 29/01 à 19h00 à la Salle Communale (sous le Relais) ! Nous vous espérons NOMBREUX !

LA COMMISSION D'ORGANISATION

Horaires d'ouverture
du secrétariat
de Mairie

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

Merci de bien vouloir respecter
ces horaires !

Relais

RAPPEL

Bibliothèque

La bibliothèque du « Relais »
est ouverte tous les 1er & 3ème
jeudis du mois

Prêts de livres et de DVD
Salle de la mairie (La Pesse)
Horaire : de 16h à 19h

... à propos de la Route de la Borne au Lion

25 mai 2015 – Un courrier émanant des riverains résidents permanents de la Route de La Borne au Lion est transmis en mairie avec copie à la communauté de communes Haut-Jura - Saint-Claude. L'objet de la demande est d'entreprendre des démarches devant aboutir à l'ouverture à la circulation automobile en saison hivernale de la route communale n°7 entre La Pesse et la Borne au Lion. Les riverains ont exprimé conjointement à cette demande leur pleine conscience de la nécessité économique de maintenir une piste d'accès vers la Borne au Lion.

18 juin 2015 – Une réunion du Conseil Municipal a lieu en présence de Pierre GRESSET, vice-président de la Communauté de communes en charge du tourisme, et de deux techniciens des services concernés. M. GRESSET demande à la commune de prendre position sur ce sujet.

18 août 2015 – Le Conseil Municipal reçoit les riverains résidents permanents ainsi que les propriétaires d'habitations du foncier bâti desservies par cette route. M. VUAILLAT, maire de Chézery, assiste à la réunion.

31 août 2015 – Le Conseil Municipal prend position par écrit, position transmise à la Communauté de communes dans les termes suivants : « La détermination des élus pour réaménager le domaine par un projet alternatif est totale et unanime. Pour cette raison, le Conseil Municipal s'adjoint une commission composée de spécialistes des activités nordiques. Il mènera en concertation avec la communauté de communes toutes les démarches nécessaires pour qu'au terme du présent mandat la Route de la Borne au Lion puisse bénéficier d'un éventuel déneigement alors que la pratique du ski de fond sera dédiée à un itinéraire adapté aux conditions actuelles de damage à destination des skieurs tant débutants que confirmés voulant rejoindre le site de La Borne au Lion. »

A noter par ailleurs, en ce début de saison 2015/2016, la création, au départ du parking de Sous les Bois, d'une piste parallèle à la route rejoignant la piste verte de La Mya. Cet aménagement proposé par la Com com lors de la réunion du 18 juin, a été réalisé et financé par celle-ci.

Un petit mot de votre employé communal

Ordures ménagères

Concernant les poubelles, je m'efforce de maintenir au plus propre les alentours des Moloks.

Mais je suis toujours surpris et déçu de trouver au pied de ceux-ci ou à l'intérieur des objets déposés par des personnes indisciplinées ou peu scrupuleuses : merci de bien vouloir respecter les consignes de tris affichées sur les conteneurs. De plus les ordures du bac gris doivent être mises en sac hermétique et fermé : pas de gravas ou matériaux issus de restes de chantiers.

Pour les objets n'ayant pas leur place dans les conteneurs, merci de les apporter en déchetterie.

Compostière communale

Elle fonctionne plutôt bien si ce n'est qu'il y a à déplorer, à quelques reprises, la présence de bois de démolition : il ne pas confondre avec une déchetterie, seuls les végétaux à vocation d'élaborer du compost doivent y être apportés.

Déneigement

Vous avez choisi d'habiter le Haut-Jura et ses contrées sauvages mais parfois hostiles. L'hiver a fait une brève apparition, histoire de nous faire un petit rappel de ce qu'est la neige : ses joies et surtout ses contraintes. C'est l'occasion de revenir sur quelques réflexes de bonne conduite ou de bon sens.

Il a fallu une semaine pour réaliser le déneigement devant les commerces du village à cause de voitures stationnées et non déplacées après les chutes de neige.

Voici quelques conseils qui peuvent faciliter le travail des chasse-neige :

- sur la voirie communale, le stationnement est interdit,

- sur les parkings publics et privés, choisissez de stationner dans un coin en regroupant vos véhicules par îlots serrés en évitant les déversoirs à neige qui nous permettent de l'évacuer ou de la stocker en tas durant les épisodes neigeux. Eviter le stationnement la nuit devant les commerces, préférer le parking départ des pistes côté gauche depuis l'arrière de la location en direction du totem,



- sur la place de l'église, stationner face au mur et devant le monument,

- sur le parking du téléski, préférer les places entre Claude Perrier et Ludovic Pillon, les places face à la maison de madame Raymond étant privilégiées.

- devant le chalet de fromagerie, préférer les places perpendiculaires au garage communal sud et nord.

Une fois le déneigement réalisé, penser à déplacer vos véhicules afin que l'on puisse finir le travail.

La tournée de déneigement des voiries et chemins : nous faisons au mieux et par priorités, tout en optimisant notre circuit. Les chasses-neige entrent en action au delà de 8 et 10 cm de neige et suivant les conditions de circulation. Il n'existe pas de tournée type, il se peut que certains jours, pour des raisons techniques, nous passions avec un peu de retard ou à une autre heure que d'habitude.

Il est inutile de décrocher votre téléphone pour alerter le secrétariat ou les élus en charge de la voirie, nous allons passer. Merci également de respecter notre travail : ne mettez pas la neige de votre cour au milieu de la voirie ou des parkings après notre passage. De plus c'est dangereux.

Merci et bon hiver !

JEAN-MARIE DROMARD

Des nouvelles de l'U.S.

Comme vous le savez tous, le 14 novembre a eu lieu l'Assemblée Générale de notre sacrée U.S. de La Pesse, association dont on n'a plus besoin de vendre les mérites tant pour ses manifestations, son investissement que pour le nombre de ses adhérents toujours aussi fidèles.

Cette fin d'année et celle qui va suivre vont marquer un nouveau tournant. Philippe Vuillermoz ne se représentant pas à la présidence de celle qui l'a vu grandir, voilà le nouveau bureau à devoir élire celui ou celle qui devra présider à la poursuite de cette belle aventure.

Les 11 membres du nouveau CA accompagnés de Philippe Vuillermoz se sont réunis le 19 novembre pour élire le nouveau bureau, chose qui n'a pas été simple puisque aucun d'entre nous n'a voulu la place de Président. Il nous a donc été proposé une solution des plus alléchantes, qui a été votée à l'unanimité.

C'est pourquoi à ce jour l'Union Sportive devient une association collégiale, ce qui veut dire que nous sommes 11 responsables à tous les niveaux, et un coordinateur qui est Jacques Carrandié.

Toutes les commissions (sport, animation, sortie adultes et enfants, infrastructure) sont représentées par un ou plusieurs membre du bureau. Nous rappelons qu'elles sont ouvertes à tous ceux qui le veulent.

Par ailleurs pour voter ces nouveaux statuts, il nous faut organiser dans les règles de l'art une Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE. Elle aura lieu le vendredi 22 janvier 2015 à 18h30 dans la salle de l'US en dessous de la boulangerie. Nous vous attendons nombreux.

Nous rappelons pour ceux qui en ont envie et qui n'ont encore pas pris leur carte de membre que vous pouvez adhérer auprès de Marie Lust, Émilie Rolandez ou encore Jeanne ou Laetitia au point info.

Une des grandes dates à retenir pour ce début d'année est celle du Championnat de France Cadet qui se déroulera le week-end des 9 et 10 janvier 2016. Vos bons coups de mains seront sollicités via l'Union Sportive et Haut-Jura Ski. Nous espérons tous que la neige sera au rendez-vous et que nous puissions accueillir nos champions dans de bonnes et belles conditions.

Il est pour l'heure le moment de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Unionsportivement

LES MEMBRES DU BUREAU :
MARIE, DENIS, VALÉRIE, EMELINE,
GAËL, JACQUES, JULIEN, FABIANA,
FABRICE, KATIA, EMILIE

Réouverture du Relais des Skieurs

Le Relais des Skieurs a réouvert ce vendredi 11 décembre. Il est désormais géré à l'année par la SARL « La Tour-Bière » avec Hadda HAKKAR, Valérie LEROY et leur équipe. Les deux gérantes ne manquent pas d'idées pour (re)donner à ce lieu toute sa place et sa dimension dans la vie du village. Une première pierre sera posée le 4 février avec une soirée « cuisine de nos grand-mères ».

Passage de la TNT à la Haute Définition

Le 5 avril, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD). Pour plus de renseignement ou de précision, vous pouvez consulter le site internet : www.recevoiratnt.fr ou par téléphone : 09 70 818 818

On ne peut s'empêcher de penser à l'association Le Relais dont l'expérience riche et marquante a forcément nourri le projet de Valérie et Hadda.

Nul doute que touristes, Pesse-rands résidents et visiteurs d'un jour auront plaisir à se retrouver au RDS, lieu convivial et complémentaire de nos autres restaurants.

Rendez-vous au plus tard pour l'inauguration le 4 février !



A.P.E.

La Pesse / Les Bouchoux

L'Association des Parents d'Elèves du RPI La Pesse / Les Bouchoux (Regroupement Pédagogique Intercommunal), plus connue sous le nom de « l'APE » a pour but de financer les activités scolaires et extra scolaires dont les transports en bus et les voyages scolaires, prévus par les instituteurs, en organisant diverses manifestations. La mobilisation et la participation des parents sur les manifestations sont importantes, afin de permettre à nos enfants l'accès aux sorties culturelles, sportives en relation avec les projets éducatifs de l'école, dont :

- Spectacles, cinéma, théâtre, piscine, ski de fond, rencontres sportives,

- Voyages scolaires (tous les 3 ans).

L'APE organise diverses manifestations (et participe à d'autres en tenant des stands de restauration) dont voici le programme à venir :

- Course de chiens de traîneaux | Les 5 et 6 mars 2016,

- Confection et vente de lasagnes | Début avril 2016,

- Marché aux plants | Pour les beaux jours de mai 2016,

- Repas de fin d'année | Le 25 juin 2016,

- Fête du village de La Pesse | Les 3 et 4 septembre 2016.

Venez nombreux partager avec nous un moment de convivialité !

Besoin d'un renseignement ?

Contactez le bureau de l'APE à l'adresse mail suivante : apelapesselesbouchoux@gmail.com